

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU BUREAU
SYNDICAL DU 13 SEPTEMBRE 2023**

DEL-2023-239

L'An deux mille vingt-trois, le treize septembre, à 10 heures 00, le BUREAU du Syndicat des Energies et de l'Aménagement Numérique de la Haute-Savoie, dûment convoqué en date du 06/09/2023, s'est réuni 'Salle du Comité' du SYANE, sous la présidence de Monsieur Joël BAUD-GRASSET.

Etaient présents :

Mme PARIS.

MM. AEBISCHER, BAUD-GRASSET, BOISIER, BOUVARD, DEAGE, DESCHAMPS, FRANCOIS, GYSELINCK, HACQUIN, JACQUES, PEUGNIEZ, RATSIMBA.

Avaient donné pouvoir :

Mme TARAGON.

MM. COUTIER, GUILLOTTE.

Etaient absents ou excusés :

Mmes DALL'AGLIO, DETURCHE, MERMIER.

MM. CALLET, CHASSAGNE, DAVIET, GILLET, MATHIAN, OBERLI, SADDIER, STEYER.

Assistaient également à la réunion :

M. DAVIET - en visioconférence

Mmes GIZARD, JAILLET, KHAY, PERRILLAT,

MM. CHALLEAT, DUPERTHUY, GAL, GRANGE, LOUVEAU, MALOSSE, SOULAS, VIVIAN : du SYANE.

Membres en exercice : 27

Présents : 13

Représentés par mandat : 3

Objet : FOURNITURE DE MATERIELS DE TELEGESTION ECLAIRAGE PUBLIC ET MISE EN ŒUVRE D'UNE PLATEFORME LOGICIELLE INTEROPERABLE MULTI-FABRICANTS - MARCHÉ DE FOURNITURES ET SERVICES

Exposé du Président,

Le SYANE exerce pour les communes qui la lui ont confiée, la compétence optionnelle en éclairage public. Cette compétence peut s'exercer selon deux options, au choix de la collectivité :

- Option A qui concerne l'investissement,
- Option B qui concerne l'investissement et l'exploitation / maintenance.

Dans le cadre de l'option B, pour assurer un meilleur suivi des installations d'éclairage public, le SYANE souhaite acquérir une plateforme de télégestion d'éclairage public multi-fabricants et des modules de télégestion (à l'armoire et au point lumineux) qui seront installés par les entreprises attributaires des marchés de travaux.

La finalité de ce projet est d'apporter un service permettant :

- Une meilleure proactivité : identification automatique des défauts avant les signalements des citoyens, des services communaux, du SYANE et de ses prestataires.
- La réduction du délai de dépannage : l'identification du dysfonctionnement étant automatisée et sa nature étant mieux connue, le dépannage sera plus rapide et efficace.

- Une diminution significative du nombre d'appels des citoyens (réduisant par ailleurs la charge administrative).
- L'amélioration de la sécurité urbaine et du service rendu aux citoyens.
- L'amélioration de la productivité et la gestion des coûts de l'éclairage public.
- Une modification des temporalités d'allumage facilitée et permettant d'avoir une gestion événementielle ou saisonnière de l'allumage.

Pour permettre la réalisation de ce projet, le SYANE a donc lancé une consultation sous forme d'une procédure formalisée - appel d'offres ouvert, au sens des articles R.2124-2-1 et R.2161-2 à R.2161-5 du Code de la commande publique.

La consultation comprend 4 lots :

N° du lot	N° du marché	Commune
1	MF 23068	Fourniture et mise en œuvre d'un logiciel CMS
2	MF 23069	Fourniture de matériels de télégestion éclairage public pour les communes de Saint-Gingolph, Fessy, Bluffy, La Rivière-Enverse, Nâves-Parmelan
3	MF 23070	Fourniture de matériels de télégestion éclairage public pour les communes de Samoëns, Dingy-en-Vuache, commune déléguée de Montmin
4	MF 23071	Fourniture de matériels de télégestion éclairage public pour les communes de Pers-Jussy et Eteaux

Chacun des accords-cadres est conclu pour une durée ferme de 1 an, reconductible 3 fois, soit 4 ans maxi, avec des montants maximaux fixés à :

- Lot 1 - 100.000 € HT,
- Lot 2 - 180.000 € HT,
- Lot 3 - 345.000 € HT,
- Lot 4 - 95.000 € HT,

sur leur durée globale.

La Commission d'Appel d'Offres du Syndicat du 13 septembre 2023, a attribué les marchés aux entreprises suivantes :

LOT	TITULAIRE
1	BEEZEELINX
4	UMPI
2	ITRON
3	LACROIX

Les membres du Bureau sont invités :

1. à approuver les marchés de fournitures et services proposés et à autoriser le Président à les signer,
2. à autoriser le Président à signer les bons de commande émis pendant la durée de validité des marchés.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,

Joël BAUD-GRASSET.

Syane
ENERGIES & NUMERIQUE